

**Zeitschrift:** Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande  
**Band:** 59 (1921)  
**Heft:** 3

**Artikel:** Grand Théâtre  
**Autor:** [s.n.]  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-216170>

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 18.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## LES VAUDOIS ET LE SIMPLON

**A**u nombre des officiers appartenant à l'armée d'Italie que commandait Bonaparte, se trouvait le capitaine du génie Henry Guignard, fils de Pierre-Abram Guignard, bourgeois du Lieu et de Montcherand, baptisé à Yverdon le 3 janvier 1765. Notre compatriote avait reçu l'ordre de se rendre à Domodossola pour étudier le tracé de la route du Simplon, dont la construction avait été décidée par Napoléon. En 1801, il adressa au général commandant sa division plusieurs mémoires où il proposa un tracé accompagné d'une carte, discuté les ouvrages destinés à la défense du passage, etc. Le 13 prairial de l'an IX (3 juin 1802), le chef d'état-major du génie de l'armée d'Italie écrivit au capitaine Guignard que le ministre l'a désigné pour être occupé au fort de Gavi, en Ligurie, mais, ajoute-t-il, « le général commandant en chef du génie ne vous permettra de vous rendre à cette nouvelle destination que lorsque les projets demandés pour le Simplon seront terminés. »

On voit que la Suisse a aussi eu sa part dans la grandiose œuvre du Simplon, plus d'un siècle avant la construction du tunnel.

Le capitaine Henry Guignard s'est distingué non seulement comme ingénieur et soldat, mais encore comme patriote. Rappelons brièvement le rôle qu'il joua en septembre 1802, à Orbe, lors de la prise de cette ville par la petite armée des partisans de Berne.

Cette troupe, forte de quelques cents hommes venus de Ste-Croix et du district de Grandson, était sous les ordres du major Pillichoddy. A la nouvelle de son entrée à Orbe, on bat la générale partout dans le canton, tous les patriotes prennent les armes et bientôt cinq mille hommes assiègent la ville de trois côtés. Ils étaient commandés par de Joffrey, H. Guignard et Blanchemain.

Henry Guignard avait, en 1802, le commandement des places de la frontière du Jura. Le 5 juillet 1803, le Petit Conseil le nomma commandant du Vme arrondissement militaire, avec grade de chef de bataillon.

Guignard laissa deux fils, l'un qui était avocat, joua un rôle politique en 1845; il fut procureur général, professeur à l'Académie, député du cercle d'Orbe. Il mourut à Genève vers 1860. L'autre était le peintre Guignard, professeur de dessin au Collège cantonal, que tout Lausanne a connu.



## LA VENGEANCE DE PIERRE-DENIS

III

La nuit venait. L'ouvrier avait arrêté la scie. On n'entendait plus le grincement qu'elle fait en mortant le bois. Le bruit du Biollon s'en acerut.

Le scieur dit à Louis qui remettait sa blouse :

— Dis-leur que j'offre une tournée à ma cave de main soir.

Les deux hommes se séparèrent. Louis Gerbez descendit le chemin rocheux pour aller chez lui. Il marchait à grands pas, faisant résonner ses souliers ferrés. Le scieur le suivit des yeux puis, quand le bûcheron eut disparu, son regard alla au toit de la maison du député. Une petite fumée grise sortait de la cheminée. Il resta longtemps immobile et pensif, après quoi il grommela entre ses dents :

— Cette fois, je le tiens !

Le crépuscule s'assombrissait. Le brouillard qui trainait sur la montagne descendit lentement. Le jour baissa encore. Un vent froid passa. Bientôt on vit des lumières dans toutes les maisons.

\* \* \*

L'assemblée était fixée au vingt-huit février, à deux heures de l'après-midi. Déjà à une heure, la salle à boire du Café des Balances était pleine. Devant, des chaises à bancs stationnaient. Il y avait peu de place, les maisons étant très rapprochées. La rue montait, parallèle à celle des scieries, mais elle était plus étroite.

Des paysans endimanchés venaient par groupes. La demie sonna à l'horloge de l'église. On vit encore arriver des chars à bancs. Il y avait beaucoup de monde devant l'auberge. Quand deux heures sonnaient, on monta dans la salle qui est au-dessus du café. C'est là que la séance devait avoir lieu. C'était une vaste salle, bien éclairée, aux murs blanchis à la chaux. De longues tables avaient été placées bout à bout. Les premiers qui entrèrent prirent place sur les bancs puis ils se firent apporter du vin. Il y avait là des citoyens de toutes les communes du cercle. Le brouhaha montait, on mettait les coudes sur la table et le chapeau sur l'oreille. On fumait des grandssons. L'aubergiste passait entre les bancs portant un plateau chargé de verres.

Le juge de paix, qui devait présider l'assemblée, tira plusieurs fois sa montre. Son regard allait de celle-ci à la foule. Il n'était pas pressé. Enfin il se leva. Tout le monde se tut. Le juge de paix était un petit homme, tout rond, à la barbe rare et les cheveux coupés courts. D'une voix haute, en cherchant un peu ses mots, il dit :

— Messieurs !... Vous avez été convoqués pour désigner les candidats de notre parti aux prochaines élections. J'invite tous les citoyens à manifester leur opinion et je déclare la séance ouverte.

Après quoi il s'assit, croisa les jambes et caressa sa barbe.

Charles-David Bernoux était à la première table avec les deux autres députés du cercle. Plus loin il y avait des paysans, des bûcherons, des ouvriers et des valets de ferme. Ils étaient tous vêtus de gros habits bruns ou noirs et mal coupés. Ils portaient presque tous un noeud noir sous le col rabattu de la chemise. Leurs souliers avaient de gros clous qui rayonnaient le plancher. Tout au fond de la salle, au milieu d'un groupe de bûcherons, Pierre Denis et Louis Gerbez parlaient à voix basse.

Le juge de paix donna la parole au syndic de Biollens. C'était un homme d'une quarantaine d'années, grand, large d'épaules. Il avait une moustache brune, des cheveux légèrement crépus et le nez fort. Avant d'être syndic, il remplissait les fonctions de secrétaire municipal. Il manquait de volonté, aimait trop à ménager la chèvre et le chou, comme on dit. On l'avait surnommé « Nicolas de Flue » à cause du rôle de pacificateur qu'il jouait dans la commune.

Maintes fois déjà, il avait essayé de réconcilier Charles-David et le scieur. Il aimait à être en bons termes avec tout le monde. Aussi détestait-il les chicanes. Avec les gens en querelles, on ne sait jamais dans quelle eau on nage. Il faut mesurer ses paroles et ne prendre parti pour personne. Avant de faire vite, on cherche, n'est-ce pas, de quel côté vient le vent et, si le vent est bon, on part. Il attendait donc de voir qui l'emporterait des deux rivaux.

Le syndic se leva et dit :

— Je crois, messieurs, que nos trois députés ont bien rempli leur mandat pendant la dernière législature; accordons-leur notre confiance en les portant de nouveau en liste et surtout faisons preuve de discipline si nous ne voulons pas qu'un candidat d'un autre parti ne nous enlève un siège.

— Appuyé ! dirent quelques voix.

Ce n'était qu'une minorité. Au fond de la salle, personne ne disait rien.

Le syndic se tut, jugeant qu'il avait suffisamment parlé. Il ne fallait pas se mettre entre le bois et l'écorce.

Il y eut un silence qui pesa.

Enfin Louis Gerbez demanda la parole. Toutes les têtes se tournèrent. Il posa son cigare, enfonce ses mains dans ses poches et dit d'une voix saccadée :

— Au nom d'un groupe d'électeurs de Biollens, je propose la candidature de Pierre Denis, scieur.

Puis il s'assit.

Il y eut plusieurs bravos. On demandait le vote. Alors un petit homme aux gestes brusques se leva. C'était Pierron l'épicier. Le bruit courrait qu'il devait une forte somme à Charles-David. Il se fâcha tout rouge, parla de brouillons, de chicaneurs. Selon lui, on ne devait jamais présenter de candidats quand les députés sortants acceptaient un nouveau mandat. Plusieurs fois il interpella Gerbez qui lui répondit. Le ton monta. Des rires s'élèveront puis des murmures.

(A suivre.)

JEAN DES SAPINS.



## ASSOCIATION DES VAUDOISES

La Vevaysanne, Société des Vaudoises de Vevey, donnera, le samedi 22, le dimanche 23 janvier, au Théâtre de Vevey, deux grandes soirées littéraires et musicales au profit d'œuvres de bienfaisance locales.

Et pouvoir ? — La section fait un exercice de déploiement en tirailleurs.

— A terre ! commande le sergent.  
Un homme reste debout.

— J'ai commandé : « A terre ! » fait le sergent impatient, en lançant des regards furibonds au récalcitrant.

— Excusez, sergent, mais je puis pas me mettre à terre. J'ai un litre plein dans ma capote et il n'y a pas de bouchon !

GRAND THEATRE. — Dimanche 16, à 20 heures, *L'Amour veille*, comédie en quatre actes, de Robert de Flers et de Caillavet. Toute la troupe joue dans cette comédie amusante qui est un spectacle de choix pour le public du dimanche.

KURSAAL. — Ce soir samedi à 20 h. 30 et jours suivants, *Boccace*, opérette en trois actes de Suppé. C'est Mme Mary Petidemange qui jouera le rôle principal à toutes les représentations.

Dimanche, à 14 h. 30, matinée populaire avec *Les Saltimbanches*.

ROYAL BIOGRAPH. — Cette semaine, programme de gala : *Narayana* (Le Dieu du bonheur), drame hindou, et Rio Jim, l'intrépide cow-boy dans *Le Droit d'asile*, puissant drame du Far-West en trois parties.

## Royal Biograph

Place Centrale - LAUSANNE - Téléphone 29.39  
Matinée à 3 h. Tous les jours Soirée à 8 1/2 h.

Du Vendredi 14 au Jeudi 20 Janvier 1921  
Dimanche 16 Janvier : 2 MATINÉES à 2 h. 30 et 4 h. 30.

Programme de Gala Une œuvre remarquable

NARAYANA  
(LE DIEU DU BONHEUR)

Une nouvelle merveille artistique dramatique en 5 actes de la série Gaumont. Mis en scène de Léon Poirier.

## RIO - JIM

L'intrépide cow-boys dans

## LE DROIT D'ASILE

Grand drame puissant du Far-West en 3 parties.

## Vermouth NOBLESSE

## DÉLICIEUSE GOURMANDISE

SE BOIT GLACE G. 462 L.

PHOTOGRAPHIE ARTISTIQUE  
PHOTO-PALACÉ - LAUSANNE

1, Rue Pichard Rue Pichard, 1

Rédaction : Julien MONNET et Victor FAVRAT.

J. MONNET, édit. resp.

Lausanne. — Imp. Pache-Varidel & Bron.